

Règlement officiel des Tournoi PROMOTION59 Saison 2008-2009

Article 1 : Généralité

Les tournois « PROMOTION 59 sont ouverts aux joueurs du Département du Nord, dont le nombre de points n'est pas supérieur **à 2 de moyenne** (au CPPP le jour de l'inscription) et au classement D3

Les joueurs doivent être en règle de leur licence, de leur certificat médical, et d'un éventuel surclassement.

Les tournois PROMOTION 59 ont lieu le Samedi après midi, de 14h30 à 18h30 environ.

Le prix de l'inscription ne devra pas être supérieur à 2 euro par joueur.

Si le nombre de joueurs inscrit est trop important, les joueurs non retenus seront ceux ayant le plus de points au Cppp.

Les clubs concernés devront être prévenus de la non participation de leurs joueurs le Jeudi soir au plus tard.

Article 2 : Organisation

Les rencontres ont lieu par poules, uniquement, sans phases finales.

Elles seront gérées par le logiciel BAD +

Article 3 : Composition des poules

Pour chaque sexe, les joueurs seront classés dans l'ordre croissant de leurs points au CPPP.

Ils sont ensuite répartis dans les poules, en plaçant les joueurs les moins bien classés dans la poule 1, les suivant dans la poule 2 etc...

En cas de plus de 2 joueurs d'un même club dans la même poule, il est demandé de placer le joueur le moins bien classé de ce club dans la poule inférieure, et de faire monter le joueur le mieux classé des autres clubs de cette dernière.

Les poules qui seront utilisées seront de 4 ou de 5 joueurs.

Article 4 : Nombre de poules

Aucun tournoi « PROMOTION 59 » ne peut avoir lieu si le nombre de joueurs inscrit est inférieur à 5 en garçons et 4 en filles.

Dans le cas d'une poule de 4, si les joueurs sont d'accord, les 2 premiers et 3/4eme peuvent rejouer, leurs matches n'étant pas officiels (pas de points, pas de gestions par Bad+).

Le nombre de poule constituant le tournoi devra être égale au nombre de terrain disponible afin de respecter les horaires prévus.

EXEMPLE	Nombre de terrain					
	4	5	6	7	8	9
Nombre de poule	4 poules de 4	5 poules de 4	6 poules de 4	7 poules de 4	8 poules de 4	9 poules de 4
	ou 4 poule de 5	ou 5 poule de 5	ou 6 poule de 5	ou 7 poule de 5	ou 8 poule de 5	ou 9 poule de 5
ratio = 1 poule de 4 ou 5 joueurs par terrain						

Article 5 : Les matchs

Ils auront lieu en 2 sets gagnants suivant les règles de la FFBA.

Ces tournois ayant un contenu pédagogique fort, il est indispensable de rappeler les règles en ce qui concerne la tenue des joueurs, et faire respecter celle-ci le plus possible.

Article 6 : Renvoi des résultats

Chaque club organisateur devra transmettre le fichier Bad+ du tournoi sous 3 jours par Email à l'adresse suivante : codep59badminton@nordnet.fr

Article 7 : Les récompenses

Les joueurs terminant 1^{er} et 2^{eme} de chaque tableau seront récompensés (2 Coupes pour la poule A, coupes et médailles pour les autres)

Les récompenses sont fournies par le club organisateur.

Article 8 : La qualité de l'accueil

Le club organisateur devra veiller à recevoir les joueurs et les accompagnateurs, ainsi que le public dans de bonnes conditions:

- Ouverture de la salle suffisamment tôt
- Prévoir suffisamment de chaises ou bancs
- Prévoir une petite buvette
- Prévoir une sono pour annonce et lancement des matches

En cas de défauts d'organisation répétés, le comité directeur du Comité Départemental se réserve le droit de revoir l'attribution des tournois suivants pour le club concerné.

Article 9 : Aide à l'organisation

Un délégué Départemental peut-être nommé par le Comité Départemental, afin d'aider à l'organisation et à la bonne marche du tournoi, et à la préparation de celui-ci. Il peut être le responsable du club organisateur.